



Infolettre

MESURES D'URGENCE

Lundi 30 mars 2020

COVID-19



La Ville continue à surveiller de près la situation relative au COVID-19 et aux mesures préventives recommandées par le gouvernement du Québec.

[Voir toutes les infos en lien avec le COVID-19](#)

L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL DÉCLARE L'ÉTAT D'URGENCE

Le vendredi 27 mars 2020, [l'agglomération montréalaise a décrété l'état d'urgence](#), en vigueur jusqu'au 3 avril à la demande du directeur national de santé publique du Québec. L'état d'urgence accorde à l'agglomération des pouvoirs exceptionnels lui permettant de mobiliser des ressources matérielles et humaines et lui fournit la latitude nécessaire pour intervenir efficacement auprès de la population.

Entre autre, prenez note que le SPVM assurera la surveillance étroite des parcs, de la promenade du Canal, des endroits publics et des commerces afin de s'assurer que les mesures de prévention imposées par le gouvernement du Québec sont respectées. Il est également autorisé à émettre contraventions si nécessaire.

LE SPVM FAIT APPEL À LA COLLABORATION

Depuis plusieurs jours, des équipes de patrouille interviennent pour assurer le respect des directives gouvernementales de distanciation sociale. Le SPVM appelle la population à poursuivre sa collaboration et respecter les consignes essentielles.

Les citoyens souhaitant faire part de situations portant atteinte à ces directives sont invités à composer le 911.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES - DATE LIMITE REPOUSSÉE

Étant donné les circonstances actuelles, veuillez noter que les abris d'auto temporaires, initialement autorisés jusqu'au 15 avril sont maintenant **tolérés jusqu'au 15 mai inclusivement**.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Parcs Canada a annoncé que toutes ses installations, incluant le [Lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne de Bellevue](#) resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. Nous rappelons également que la Promenade du canal est aussi fermée par mesure de prévention.

REM - TRAVAUX REPORTÉS

À la suite des directives du gouvernement du Québec, tous les chantiers du Réseau express métropolitain (REM) ont cessé leurs activités jusqu'au 13 avril prochain.

Notez que l'entrave du chemin Sainte-Marie prévue du 18 mars au 24 avril entre le 19 925 chemin Sainte-Marie et la rue l'Anse-à-l'Orme est temporairement retiré. L'entrave sera réinstallée le 14 avril 2020, à moins d'avis contraire du gouvernement par rapport à la reprise des chantiers.

INSCRIPTIONS, ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

La tenue des événements prévus dans les prochains mois dépendra du développement de la situation et des mesures annoncées par les gouvernements. Nous continuons à analyser la situation pour chaque événement et activité et nous vous tiendrons informés.

Prochains événements reportés ou annulés:

- Inscription aux camps de jour - REPORTÉE - date à venir
- Inscription au cours "Gardiens avertis" - REPORTÉE - date à venir
- Pâques à la bibliothèque - ANNULÉE
- Vente de garage du 9 mai - REPORTÉE - date à venir

CRUE DES EAUX

MISE À JOUR DE L'ÉTAT ACTUEL

Lac des Deux-Montagnes: Le niveau d'eau actuel est toujours NORMAL.

Lac St-Louis: Le niveau d'eau actuel est légèrement au-dessus du "seuil d'inondation mineure".

COMMENT PUIS-JE ME PRÉPARER?

Dans l'éventualité où des inondations auraient lieu cette année, la situation actuelle avec la COVID-19 pourrait compliquer la prestation de services d'aide, de bénévoles, etc.

Il est donc très IMPORTANT que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin de bien vous préparer.

Soyez prévoyants!

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Préparez votre plan familial d'urgence et votre trousse d'urgence.
- Inscrivez-vous à CodeRED afin de recevoir les avis d'urgence émises par la Ville
- Vérifiez si votre assurance habitation couvre les inondations.
- Si vous habitez en bordure du fleuve, restez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.

Informez-vous!

Sachez quoi faire si l'eau venait à monter et préparez-vous le plus possible. Vous trouverez des liens utiles ici.

Pour toutes questions, préoccupations ou information en lien avec la crue des eaux, visitez notre site web ou communiquez avec le 514-457-6666.

Tout savoir sur les inondations



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB



